

SAVON LIQUIDE ANTIBACTERIEN MAINS SANILIFE

SAVON LIQUIDE ANTIBACTERIEN MAINS

SANILIFE

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 453/2010)

RUBRIQUE 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : SAVON LIQUIDE ANTIBACTERIEN MAINS

Code du produit : SLA/001-

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Nettoyant à main antibactérien / antimicrobien / biocide

1.4. Numéro d'appel d'urgence : 080-1000180

Centre anti poison et de pharmacovigilance

RUBRIQUE 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.

Irritation oculaire, Catégorie 2 (Eye Irrit. 2, H319).

Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 3 (Aquatic Chronic 3, H412).

Ce mélange ne présente pas de danger physique. Voir les préconisations concernant les autres produits présents dans le local.

2.2. Éléments d'étiquetage

Le mélange est un produit à usage biocide (voir la rubrique 15).

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.

Pictogrammes de danger :



GHS07

Mention d'avertissement :

ATTENTION

Mentions de danger et informations additionnelles sur les dangers :

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence - Prévention :

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Conseils de prudence - Intervention :

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Le mélange ne contient pas de 'Substances extrêmement préoccupantes' (SVHC)>= 0.1% publiées par l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) selon l'article 57 du REACH. Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB, conformément à l'annexe XIII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

SAVON LIQUIDE ANTIBACTERIEN MAINS SANILIFE

RUBRIQUE 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

SUBSTANCE / PREPARATION : Mélange

La liste complète des ingrédients apparait sur l'étiquette du produit.

RUBRIQUE 4 : PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.
NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

Contact avec les yeux : Rincer abondamment à l'eau courante. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Contact avec la peau : Consulter un médecin si des symptômes se développent.
Inhalation : Consulter un médecin si des symptômes de développement.
Ingestion : Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent

Consulter la section 11 pour obtenir des informations plus détaillées sur les effets sur la santé et les symptômes possibles.

RUBRIQUE 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés : Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Dangers spécifiques du produit :

Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.

Produits de décomposition : Aucune donnée spécifique
thermique dangereux.

Conseils pour les pompiers :

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Equipement de protection : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat ainsi qu'un appareil
Spécial pour les pompiers : Respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

RUBRIQUE 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Pour les secouristes

Les intervenants seront équipés d'équipements de protections individuelles appropriés (Se référer à la rubrique 8).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple : sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans des fûts en vue de l'élimination des déchets.

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nettoyer de préférence avec un détergent, éviter l'utilisation de solvants.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Aucune donnée n'est disponible

RUBRIQUE 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le mélange.

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Equipements et procédures recommandés :

Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail.

Eviter le contact du mélange avec les yeux.

Equipements et procédures interdits :

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où le mélange est utilisé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Aucune donnée n'est disponible.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée n'est disponible

SAVON LIQUIDE ANTIBACTERIEN MAINS SANILIFE

RUBRIQUE 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Equipement de protection individuelle

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
Pictogramme(s) d'obligation du port d'équipements de protection individuelle (EPI) :



Utiliser des équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus.

Stocker les équipements de protection individuelle dans un endroit propre, à l'écart de la zone de travail.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

- Protection des yeux / du visage

Eviter le contact avec les yeux.

Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquide.

En cas de danger accru, utiliser un écran facial pour la protection du visage.

Le port de lunettes correctrices ne constitue pas une protection.

Il est recommandé aux porteurs de lentilles de contact d'utiliser des verres correcteurs lors des travaux où ils peuvent être exposés à des vapeurs irritantes.

Prévoir des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est manipulé de façon constante.

- Protection du corps

Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé

RUBRIQUE 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Informations générales

Etat Physique :	Liquide Fluide.
Couleur :	incolore / jaune clair
Odeur :	sans

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

pH : 7.00 +/- 0.5.
Neutre.

Intervalle de point d'éclair : PE > 100°C
Pression de vapeur (50°C) : Non concerné. –

Densité : 0.997 - 1.017
Hydrosolubilité : Soluble.
Viscosité : 300 - 1000 mPa.s (20°C)

9.2. Autres informations

Aucune donnée n'est disponible

RUBRIQUE 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucune donnée n'est disponible.

10.2. Stabilité chimique

Ce mélange est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées dans la rubrique 7.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée spécifique

10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée spécifique

10.6. Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

SAVON LIQUIDE ANTIBACTERIEN MAINS SANILIFE

RUBRIQUE 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables : Contact cutané. Contact avec les yeux. Ingestion.

Effets aigus potentiels sur la santé :

Contact avec les yeux : Peut être légèrement irritant pour les yeux.
Contact avec la peau : Aucun effet important ou danger critique connu
Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu
Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu

Symptômes potentiels correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :

Contact avec les yeux : Aucune donnée spécifique.
Contact avec la peau : Aucune donnée spécifique
Inhalation : Aucune donnée spécifique
Ingestion : Aucune donnée spécifique
Effets chroniques potentiels sur la santé :
Effets cancérogènes : Aucun effet important ou danger critique connu
Effets mutagènes : Aucun effet important ou danger critique connu
Effets tératogènes : Aucun effet important ou danger critique connu

RUBRIQUE 12 : DONNEES ECOLOGIQUES

Ecotoxicité : Aucun effet important ou danger critique connu

Persistence et dégradation Non disponible

RUBRIQUE 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Manutention et élimination des déchets :

Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les coproduits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et de l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs locaux. Evitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

RUBRIQUE 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Info sur la Reg.	#ONU	Désignation officielle du transport	Classe	GE	Etiquette	Autres Informations
Classe TMD	NON Réglementé		-	-		Remarques : Produit non réglementé TMD

GE : Groupe d'emballage / Packing group

Transport avec les utilisateurs locaux : Toujours transporter dans les conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

RUBRIQUE 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Les produits cosmétiques sont exemptés de SIMDUT et cette FDS vous est fournie à titre informatif. Ce produit étant un mélange pour lequel il n'existe pas de données spécifiques concernant les effets sur la santé, les risques ont été évalués en fonction des propriétés physico chimiques du produit et sa composition et peuvent être surestimés.

Contact alimentaire : conforme à une utilisation en industrie alimentaire

LIS, liste intérieures Tous les composants sont répertoriés ou exclus

des substances canadiennes

RUBRIQUE 16 : AUTRES INFORMATIONS

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations internationales.

Le mélange ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce mélange et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.